

# LA GAZETTE ST GEORGEOISE

## BULLETIN COMMUNAL N°36



Horaires de la mairie : le mardi et le vendredi de 9h30 à 11h30 ou sur RDV. 03.28.23.12.55 ou [saintgeorgesaa.mairie@orange.fr](mailto:saintgeorgesaa.mairie@orange.fr)

### LE MOT DU MAIRE

Chères Saint Georgeoises, chers Saint Georgeois,

Ce nouveau numéro de notre journal municipal est l'occasion de faire le point sur la vie de notre commune, ses projets, ses réussites qui nous rassemblent au quotidien.

Notre village évolue grâce à l'engagement de chacun : élus, agents municipaux, associations, bénévoles et citoyens.



Ensemble, nous œuvrons pour améliorer notre cadre de vie, préserver notre environnement et renforcer le lien social qui fait la richesse de notre territoire.

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs actions que vous découvrirez dans les pages de ce journal : travaux d'aménagement (rue de l'église, école...), projets en faveur de la jeunesse (city-stade, Pass'Jeune, bourse de poursuite d'étude...) et des aînés (réunion intergénérationnel, repas...), événements culturels et associatifs (carnaval, Saint-Martin, marché de Noël, réouverture de l'église...), ou encore initiatives solidaires (décoration de Noël, nettoyage de l'église...). Autant de faits qui témoignent du dynamisme de notre commune et de la volonté collective d'avancer.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour répondre à vos attentes, dans un esprit d'écoute, de proximité et de responsabilité. Vos remarques, vos idées et votre participation sont essentielles pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie pour votre confiance et votre engagement.

Bien cordialement,  
Éric BOCQUILLON, votre Maire.

### LES DERNIERS TRAVAUX

Le village continue de se transformer sous le ciel de Saint-Georges. Afin d'offrir un cadre toujours plus agréable aux habitants et aux visiteurs, et suite à vos demandes, des travaux d'entretien et d'embellissement en extérieur ont été réalisés ces dernières semaines.



Aménagement de la parcelle des anciens jardins communaux



Élagage des arbres à l'arrière de la rue de l'église



Élagage des arbres à l'arrière de la rue de l'église



Mis en place d'un trottoir et enrobé aux abords de la salle Raymond Verva



### DES MAINS VERTES À L'ÉCOLE !

Dans le cadre d'un partenariat avec le S.I.V.O.M. des rives de l'Aa et de la Colme, les écoliers de la commune ont participé activement à la végétalisation du PAarc. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont mis en terre des framboisiers et des groseilliers, une expérience concrète pour les sensibiliser à la protection de notre environnement. Les enfants étaient très contents de participer à cette activité.



Cette dynamique se poursuit pour les plus grands : un intervenant de la Communauté Urbaine de Dunkerque est venu en classe préparer les prochaines plantations prévues au parc de Saint-Georges. Un bel engagement de notre jeunesse pour la nature !



## VOEUX 2026, RETOUR EN IMAGES

Le 23 janvier dernier, la salle des fêtes a fait salle comble pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de son Conseil Municipal. Ce moment privilégié de rencontre avec la population saint-georgoise a une nouvelle fois tenu ses promesses : une ambiance festive, des échanges sincères et un bel esprit de village.



Félicitations à Brigitte Geeraert et Pascal Denys, décorés de la médaille de l'Assemblée Nationale par le député Paul Christophe. Cette distinction souligne leur dévouement remarquable pour Saint-Georges-sur-l'Aa depuis de nombreuses années.



Les filles de Brigitte Geeraert recevant sa distinction



L'engagement de Pascal Denys récompensé



Tradition oblige, l'humour fut au rendez-vous!

## LA BENNE À DÉCHETS VERTS, LE RETOUR

Du 1er avril au 31 octobre 2026, la benne à déchets verts sera de retour, les modalités de dépôt restent identiques, nous vous rappelons que seul le dépôt de déchets verts est autorisé!



## LA RECYCLERIE VIENT À VOUS

Lorsque la recyclerie mobile arrive dans votre village, vous pouvez venir déposer les objets pouvant être réparés, transformés, vendus ou donnés, en dernier lieu ils seront recyclés. Elle sera présente rue Raymond Verva les :

**22 AVRIL 2026 de 13h30 à 18h30**  
**& 17 OCTOBRE de 8h00 à 13h00**



## BIENVENUE, FÉLICITATIONS ET HOMMAGES

L'année 2025 s'en est allée, laissant derrière elle ses moments de joie et de recueillement au sein de notre communauté.



- Les naissances
  - Victoria SAELENS le 3 juin 2025
  - Anatole LECOINTE le 11 septembre 2025
- Les mariages
  - MOCKLYN Arnaud et DEGROOTE Elodie, le 05 avril 2025
  - CARTON Giovanni et AMAZ Cinderella, le 27 septembre 2025
- Les décès
  - VANDEWOESTYNE épouse VERWAERDE Ginette, le 26 avril 2025

## LE RECENSEMENT MILITAIRE

La jeune fille ou le jeune garçon doit se présenter en Mairie muni de son livret de famille et de sa pièce d'identité.

**Cette démarche est à faire entre la date de : son 16ème anniversaire et 3 mois avant son 17ème anniversaire.**

pour plus d'informations appeler en mairie au **03.28.23.12.55** ou sur le site [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## RESPECT DE NOTRE CADRE DE VIE : APPEL AU CIVISME

Malgré nos récentes sensibilisations, nous déplorons les incivilités persistantes qui dégradent notre quotidien : déjections canines, mégots aux abords de l'école et dégradations diverses.

Nous vous rappelons les règles essentielles du bien-vivre ensemble à Saint-Georges :

- **Nos chiens** : Ils doivent être impérativement tenus en laisse et leurs déjections ramassées.
- **Nos infrastructures** : Le City Stade et nos nouveaux aménagements sont des lieux de partage à préserver.
- **Nos déchets** : Les poubelles de la salle ne sont pas une déchetterie mobile. Merci de respecter les filières de tri et de collecte prévues.

La municipalité ne tolérera plus ces manquements et appliquera les sanctions nécessaires. Ensemble, gardons notre village propre et accueillant.

### RAPPEL : LE VILLAGE EST SOUS VIDÉO-SURVEILLANCE.

Les images seront utilisées pour identifier et sanctionner tout manquement.

Merci de respecter notre village et le travail des agents.



### VITESSE EXCESSIVE : PIED LÉGER OBLIGATOIRE !

La vitesse dans le village est limitée. Nous vous demandons de respecter strictement la signalisation :

- Zone 30 km/h dans les secteurs résidentiels et aux abords des zones sensibles.
- 50 km/h au maximum dans le reste de l'agglomération.

Avertissement : La gendarmerie procédera prochainement à des contrôles de vitesse inopinés dans la commune.

## Dans le Rétro

### L'esprit de la Saint-Martin à Saint-Georges

La tradition a brillé de mille feux ! Les enfants sont venus nombreux déambuler dans les rues avec leurs lampions, avant de faire une rencontre magique avec Saint Martin et son âne.

Leurs magnifiques sculptures de betteraves étaient fièrement exposées à la salle Raymond Verva, où petits et grands se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Bravo à tous nos jeunes artistes !



## Dans le Rétro



### 11 Novembre,

#### Mémoire et Renaissance pour notre Église

La commémoration de l'Armistice a revêtu cette année une dimension toute particulière à Saint-Georges. Après de longs mois de travaux, les habitants ont eu le bonheur de célébrer la première messe dans notre église fraîchement rénovée.

Un moment fort en émotion a marqué cette cérémonie : la remise officielle des clés à l'abbé Yves Béguin, symbolisant presque la fin de ce chantier d'envergure et l'inauguration aura lieu le 2 mai prochain.



## Dans le Rétro

### Une journée de fête pour nos aînés!

Ce 14 novembre, nos aînés ont profité d'un magnifique repas-spectacle au Théâtre Les Insolites. Un moment de partage et de convivialité cofinancé par la municipalité et le festival St Georges en Folie. Soulignons l'engagement des élus de la commune qui, pour l'occasion, ont assuré bénévolement l'intégralité du service en salle pour le plus grand plaisir de nos aînés. Ce geste témoigne de notre attachement à ceux qui font l'histoire de Saint-Georges. Un grand bravo à tous les participants et à tous les convives. Un seul mot d'ordre : vivement l'année prochaine!



## Dans le Rétro

### Plein phare sur l'Exposition Agricole Miniature

Passionnés et curieux se sont retrouvés dans une ambiance conviviale pour admirer le travail de précision des exposants. Entre répliques détaillées de tracteurs et scènes de moissons, cette édition a brillamment mis à l'honneur l'agriculture sous un angle ludique et artistique.



## Dans le Rétro



### Un Carnaval 2026 entre rafales et rigodon

À 19 h précises, la musique a donné le signal du départ de la bande. Les chars ouvraient la marche, suivis du géant et d'une foule de carnavaliers venus nombreux pour participer à la fête. En raison du vent et des conditions météo, le parcours a toutefois été raccourci et les organisateurs ont décidé de reporter la mise au bûcher de Stéphane 1er. La bande s'est donc dirigée plus tôt que prévu vers la salle Raymond-Verva pour terminer la soirée par le rigodon final. Malgré ces ajustements, l'ambiance et la foule furent au rendez vous!!!

## Dans le Rétro

### Saint-Georges a vibré au rythme de Noël

Saint-Georges a fêté la période de Noël avec joie ! Entre les superbes décorations fabriquées par nos bénévoles, le spectacle qui a été offert aux enfants de l'école par le Théâtre Les Insolites, les colis aux aînés et le marché de Noël de l'APE, l'esprit de fête était partout présent. Un immense merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour embellir notre village !



installation des illuminations

Bruno et Didier, en pleine confection des décorations de Noël

Thérèse Morey, Le plaisir de recevoir après tant d'années passées à donner

Spectacle enfants

Marché de Noël



Le coriace Stéphane reste inconsumable!



## CALENDRIER DES FUTURS ÉVÈNEMENTS

Date	Évènement
6 avr. 2026	La chasse aux Oeufs
2 mai 2026	Inauguration de l'Eglise
du 14 au 31 mai 2026	Festival Saint Georges en folie
14 juin 2026	Grand Podium de l'été et brocante
28 juin 2026	Kermesse de l'école
Date à définir	Voyage annuel
16 oct. 2026	Allure folle
6 nov. 2026	Fête de la St Martin
11 nov. 2026	Commémoration du 11 Novembre
20 nov. 2026	Repas des aînés

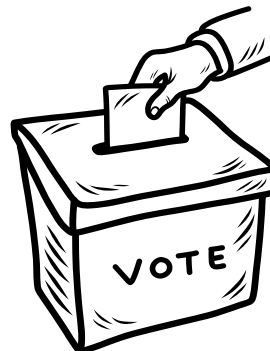
## ELECTION MUNICIPALE

### CE QUI CHANGE DANS NOTRE VILLAGE

Afin d'harmoniser les règles électorales et de favoriser la parité, la loi du 21 mai 2025 modifie le mode de scrutin pour toutes les communes de moins de 1 000 habitants.

C'est le changement majeur : on ne vote plus pour des individus, mais pour une liste bloquée.

- Avant : Vous pouviez rayer des noms ou en ajouter (le "panachage").
- Désormais : Vous glissez dans l'urne une liste entière. Toute rature ou modification du bulletin rendra votre vote nul.



Pour garantir une représentation équilibrée, chaque liste doit désormais respecter une alternance stricte (un homme, une femme, ou inversement). C'est une avancée importante pour la mixité au sein de notre conseil municipal.



Scannez-moi pour accéder à La vie à St Georges